

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 27 mars 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le vendredi 15 mars 2024 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 35
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 36

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Martine JOUIN, Marcel PÉTRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Était absente excusée ayant donné un pouvoir : Annick SOLIER a donné pouvoir à Hélène PAYET.

Étaient absents excusés : Bertrand GOSSET, Yvonne LE GAC.

Étaient absents : Pascal COTARD, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Patrick SAINT-LO, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, François REPEL, Jérémie DESGUEE, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés.

Madame Christine SALMON a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20240327-6 : FIN_89509 : BUDGET PREBOCAP_APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le Compte administratif 2023 du budget annexe « PREBOCAP » retrace les éléments suivants :

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges d'exploitation : -1,5k€ par rapport au CA 2022	16 642,65 €	Revenus des immeubles : -14,6k€ par rapport au CA 2022	17 332,38 €
Autres charges de gestion courante	754,13 €	Prise en charge du déficit par le budget principal : -10,4k€	41 802,35 €
Charges financières (intérêts des emprunts) :	5 295,11 €	Autres produits de gestion et recettes exceptionnelles	0,48 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Autres prestations de services	140,00 €
Amortissement des biens	71 941,04 €	Amortissement des subventions d'investissement	37 909,91 €
Provision pour risque : -22,3k€ par rapport au CA 2022 (Casa Eat)	0,00 €	Reprise sur provision	0,00 €
TOTAL DF	94 232,93 €	TOTAL RF	97 185,12 €

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 est excédentaire de 2 952,19 €. En incluant le résultat de l'année 2022 (0 €), la section de fonctionnement dégage un excédent de 2 952,19 €.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement capital de l'emprunt :	35 733,35 €	Autres réserves	4 199,20 €
Cautions	1 500,00 €	Cautions	1 500,00 €
Amortissement des subventions d'investissement	37 909,91 €	Amortissement des biens	71 941,04 €
Dépenses d'équipement	1 834,56 €		
TOTAL DI	76 977,79 €	TOTAL RI	77 640,24 €

Le résultat d'investissement de l'exercice 2023 est excédentaire de 662,45 €. En incluant le résultat de l'année 2022 (-3 614,64 €), la section d'investissement laisse apparaître un besoin de financement de 2 952,19 €.

III- AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé, sur l'exercice 2024 :

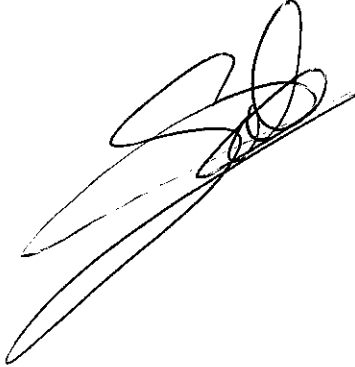
- D'affecter les 2 952,19 € de la section de fonctionnement en réserve d'investissement au compte 1068, pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- De reporter le déficit d'investissement au compte 001 pour un montant de 2 952,19 €

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote de Gérard LEGUAY) décide :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe « PREBOCAP »
- **D'AFFECTER** les résultats de la manière précitée.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Christine SALMON



Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20240327-20240327-6_DEL-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024